Compte-rendu du CM du 26.08.22

1- Café associatif

Le Conseil Municipal a validé lors du dernier conseil municipal la poursuite des travaux.

Les services municipaux et l'architecte David LUX ont travaillé cet été sur les derniers éléments qui permettront de déposer un permis de construire début septembre.

Divers devis sont en cours : étude thermiques, étude de sols, études de structures et relevés topographiques.

Une réunion publique est prévue le 16/09/22 afin de présenter le projet, en présence de David LUX.

2- Point urbanisme

Demandes de permis de construire :

- SAS Yrondel, construction d'un hangar agricole : accord tacite
- M. et Mme BOHR, construction d'une maison d'habitation : en cours d'instruction

Déclaration de travaux : rénovation de la toiture Famille PAYET/LAVEUF

3- Résidence Daniel Guilhen

a) Occupation des logements

Les charges locatives concernant les logements 1 et 4 doivent être calculées et transmises aux locataires concernées. Les cautions seront ensuite restituées.

Désormais, les logements 1 et 4 sont occupés par de nouveaux locataires.

Les états des lieux d'entrée et de sortie ont été réalisés par Nathalie RODRIGUEZ et Jacques SCHWARTZ.

b) Travaux et entretien

Divers travaux de rafraîchissement ont été réalisés par Nathalie RODRIGUEZ et Jacques SCHWARTZ : peinture, joints et silicones.

Les compteurs énergétiques (chaufferie) ont également été remplacés (Sani-Elec).

En outre, afin d'entretenir au mieux le bâtiment et de proposer des prestations plus confortables /intéressantes pour les locataires, il est proposé de réaliser les aménagements suivants :

- Installation de parois de douche dans les logements 1, 2 et 3..Deux devis ont été réceptionnés (GROCHE, Sani-Elec). Le Conseil Municipal décide d'attribuer ce chantier à l'entreprise GROCHE.
- Installation d'un brise-vue sur la terrasse du logement 4 (achat par J.CESARONI).
- Changement du compteur d'eau (défectueux, présence d'une fuite) au logement 1.

Concernant le chauffage, une intervention de l'entreprise Schmidt est prévue pour l'entretien annuel ainsi que le remplacement de la grille.

J. CESARONI alerte enfin sur l'état des terrasses (présence de mousse) et le crépi de la façade.

4- Voirie Ville aux Prés - WH

Suite aux constatations effectuées par WH lors de sa visite sur place en présence de 2 techniciens du Département 54, de Maud LORENZI et J. CESARONI; et les deux mails adressés à WH par la commune au cours de l'été, la commune a informé son assurance des affaissements existants.

Elle transmettra un courrier en recommandé à l'entreprise courant septembre. (Sotrae+Wh, copie à Groupama).

5- Aménagement de l'usoir à Ville aux Prés

Un aménagement paysager a été réalisé par des propriétaires sur l'usoir communal rue du Trimazo, sans demande préalable.

Les propriétaires ont été reçus en mairie début juillet et ont exposé leur volonté de maintenir cet aménagement.

Le Conseil municipal propose aux propriétaires concernés de régulariser cet aménagement au moyen d'une demande d'autorisation d'occupation du domaine public. Il est néanmoins précisé que cet espace devra être végétalisé, afin de s'intégrer au mieux et de s'harmoniser avec le reste du village.

Concernant l'occupation du domaine public, il est rappelé qu'il est interdit de déposer ou stocker du matériel, des déchets ou autres objets sur les voies, usoirs et chemins communaux, sans autorisation préalable délivrée par la mairie. Une information sera adressée à un propriétaire qui dépose ses déchets verts et son bois sur un chemin communal.

6- Inauguration de la nouvelle toiture de l'église

L'inauguration est prévue le dimanche 18 septembre, à l'occasion des journées du patrimoine. La commission fêtes et cérémonie a travaillé sur le programme et l'invitation.

Programme de la manifestation :

De 9h30 à 11h : visite de l'éco-village réalisée par Luc DELMAS

11h: retour à l'église St Gorgon

- point sur l'église St Gorgon : historique et particularités
- projet de rénovation de la toiture : projet partenarial (fondation du patrimoine, Département, donateurs et mécènes), remerciements et pose de plaque,
- pot de l'amitié offert par la municipalité

Les invitations seront transmises début septembre.

7- Visite expert judiciaire

Affaire BAUS : La visite initialement prévue le 01/09/22 est reportée. Les dates proposées sont les suivantes : 08/09 ou 22/09. Maud LORENZI souhaite être accompagnée par un élu ce jour-là.

8- Divers points

a. Chantiers jeunes

Le chantier jeunes proposé aux jeunes de + de 12 ans du 22 au 26 août 2022 a rassemblé 5 adolescents du village. Encadrés par J. CESARONI, ils ont nettoyé et repeint bancs, tables, poubelles et autre mobilier extérieur communal du village. Ils ont également nettoyé le terrain de jeux/skate park et repeint la grille de la chapelle.

Après discussion avec les jeunes et suite au contrôle de sécurité, J. CESARONI propose de

- De racheter un filet de foot
- D'enlever le but de foot non utilisé
- De mettre en place dès le printemps prochain le filet de volley
- De remplacer les planches des panneaux de basket
- De refixer les éléments de jeux (maisonnette et ressorts)
- De recréer le chemin de bosses

Les 5 jeunes bénéficieront d'une sortie karting, prise en charge par la commune, pendant les vacances d'octobre/novembre 2022.

b. Nettoyons la nature

La prochaine opération de « Nettoyons la Nature » se tiendra le dimanche 25 septembre 2022.

c. Beaux villages lorrains

Une réunion des membres de l'association des Beaux villages lorrains est prévue le 24 septembre à Gélaucourt. Les techniciens « espaces verts » sont conviés. Estelle BOULAY accompagnera Maud LORENZI et Jacques SCHWARTZ.

d. Assainissement

Une intervention sur la pompe de relevage est prévue (changement de la sonde, Mathieu EISENBERG). Elle sera réalisée avant le passage de MMD54, le 06/09/22, qui effectuera un contrôle de la STEP. J. CESARONI sera présent lors de ce contrôle.

e. Stationnement Poids lourds (salle René Bertin)

Il a été signalé au conducteur du poids-lourd stationné salle René Bertin d'éviter de stationner son véhicule à cet endroit dans la mesure où il ne s'agit pas d'un emplacement dédié aux poids-lourds mais de places de parkings pour les visiteurs de la Salle René Bertin.

Le conducteur propose de stationner le camion sans la remorque devant son domicile dès qu'il en a la possibilité.

f. Peupliers

J.SCHWARTZ fait remarquer que plusieurs peupliers cassent le long de la rivière. Une intervention sera sans doute à prévoir.

Prochain Conseil Municipal le 07/10/22

